



## Organisation de l'orientation des classes de Troisième 2016-2017

### **I. Le calendrier de l'orientation en Troisième**

#### **Premier trimestre, jusqu'à décembre :**

- Réflexion sur le projet – projet d'étude et projet professionnel,
- Entretiens personnalisés éventuels,
- Forum de l'Orientation de Tours au Parc des Expositions de Rochepinard (dates non connues à ce jour),
- Choix du stage d'initiation dans le milieu professionnel.

#### **Deuxième trimestre :**

- Jeudi 19 janvier 2017 : journée 3<sup>ème</sup>/2<sup>nde</sup>, découverte du lycée,
- Jeudi 19 janvier 2017 à 18 heures : Réunion d'information sur l'orientation à l'amphithéâtre, pour les parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>,
- Stage d'initiation dans le milieu professionnel : 06 au 10 février 2017,
- Emission de souhaits provisoires, que l'élève et la famille indiquent sur une feuille de liaison fournie par l'établissement,
- Le Conseil de classe du deuxième trimestre formule une proposition provisoire d'orientation.

#### **Troisième trimestre :**

- Demandes d'orientation (à partir d'une fiche de dialogue) et d'affectation dans un établissement (à partir d'un dossier de demande d'affectation), de la part des élèves et des familles,
- Le Conseil de classe du troisième trimestre formule une proposition d'orientation, en fonction des demandes des élèves et des familles.

#### **Plusieurs cas :**

- Si la proposition d'orientation du Conseil de classe est conforme aux vœux de l'élève, elle devient une décision d'orientation, notifiée par le Chef d'établissement,
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec la famille,
- Si le désaccord persiste, la famille peut présenter un recours dans un délai de trois jours auprès d'une commission d'appel. Cette commission arrête la décision définitive.

#### **Fin Juin 2017 :**

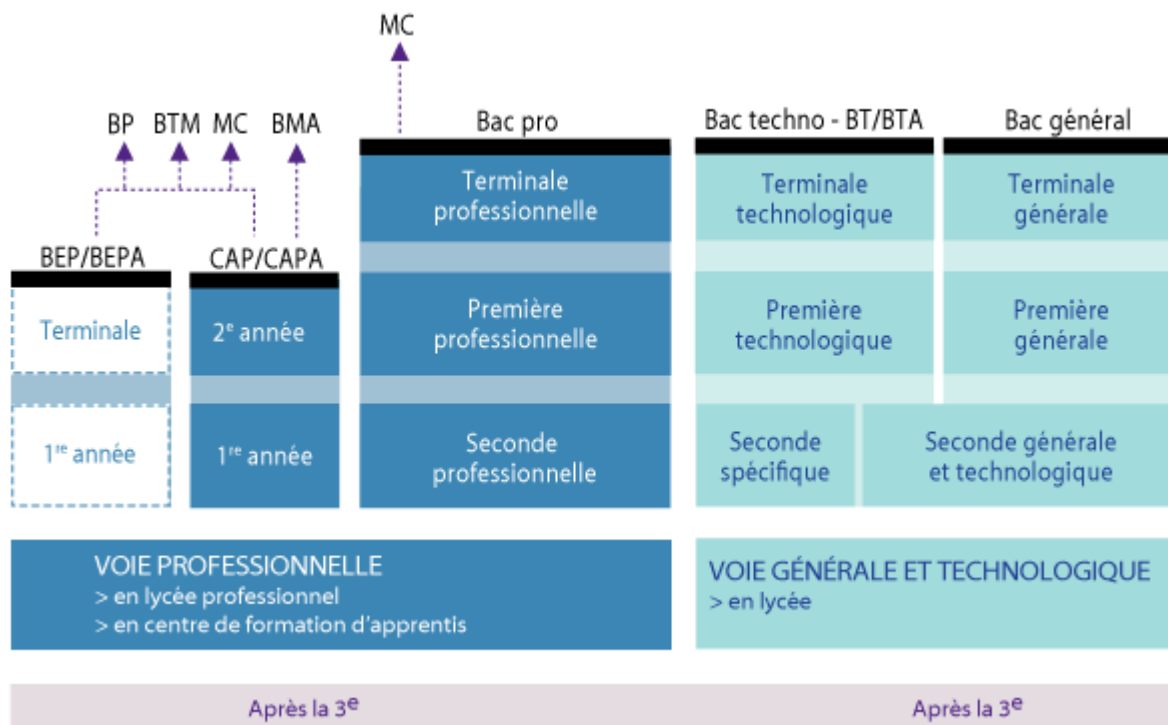
- A partir de fin juin 2016, l'élève reçoit une notification d'affectation en Lycée.  
ATTENTION : ce n'est pas une inscription ; la famille et l'élève doivent procéder à l'inscription selon les délais indiqués sur le dossier.



## II. Les différentes voies à la sortie de la classe de Troisième

Après la Troisième, plusieurs voies d'orientation sont possibles :

- Une seconde générale et technologique, ou une seconde spécifique (pour les baccalauréats hôtellerie et techniques de la musique et de la danse).
- Une seconde professionnelle (baccalauréat professionnel en 3 ans, baccalauréat professionnel agricole en 3 ans).
- Un CAP ou CAP agricole en 2 ans.
- Un brevet professionnel agricole en 2 ans.
- Une entrée en apprentissage.
- Un redoublement.



### Lexique :

- Bac pro* : Baccalauréat professionnel
- Bac techno* : Baccalauréat technologique
- BEP(A)* : Brevet d'Etudes Professionnelles (Agricole)
- BMA* : Brevet des métiers d'art
- BP* : Brevet Professionnel (se prépare uniquement par apprentissage).
- BPA* : Brevet Professionnel Agricole
- BT(A)* : Brevet de Technicien (Agricole)
- BTM* : Brevet Technique des Métiers.
- BTS* : Brevet de Technicien Supérieur
- CAP(A)* : Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole).
- MC* : Mention Complémentaire (après CAP, BT, bac pro...).



### **III. La présentation de la filière générale**

**A. La Seconde Générale et Technologique** est une Seconde de détermination, en ce qu'elle permet de choisir la voie qui conduit à un baccalauréat spécifique. Elle vise à dispenser une culture générale solide et prépare à des études supérieures.

En classe de Seconde Générale et Technologique, les élèves reçoivent un enseignement dans huit disciplines obligatoires (Français, Histoire-Géographie, LV1-LV2, Mathématiques, Physique-Chimie, Science de la vie et de la Terre, Education physique et sportive, Education morale et civique) ; ils doivent choisir deux enseignements d'exploration, et peuvent ajouter une option facultative. L'Accompagnement Personnalisé permet un travail de soutien, d'approfondissement disciplinaire et d'aide à l'orientation.

#### **B. La seconde spécifique**

Les élèves qui suivent une seconde spécifique poursuivent leur cursus dans la première et la terminale correspondante.

Le bac **Hôtellerie** : il prépare aux métiers de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement. Ce bac se prépare uniquement après une seconde spécifique.

Le bac **Techniques de la musique et de la danse** : il s'adresse aux élèves qui souhaitent consacrer un temps important à la pratique d'un instrument ou à la danse. Ce bac se prépare uniquement après une seconde spécifique. Il combine des cours au lycée et au conservatoire.

**C. La Première générale** permet de consolider les connaissances en culture générale, et de débiter une spécialisation dans les séries scientifique, économique et sociale et littéraire.

À partir de la classe de première, trois séries peuvent être distinguées :

Série ES, à dominante sciences économiques et sociales

Série L, à dominante littéraire et linguistique

Série S, à dominante scientifique

Au sein de chaque série se dégagent des profils d'études différents. Ces profils sont choisis grâce aux choix d'enseignements optionnels et de spécialités. Ces choix s'effectuent essentiellement dans la perspective d'études supérieures. Les profils sont :

En série ES : "sciences sociales et politiques", "économie approfondie", "mathématiques",

En série L : "droit et grands enjeux du monde contemporain", "langues vivantes", "lettres classiques", "arts", "mathématiques",

En série S : "mathématiques", "sciences expérimentales" (physique-chimie ou sciences de la vie et de la Terre), "sciences de l'ingénieur", "biologie - écologie" (préparé dans les lycées agricoles), "informatique et sciences du numérique".

En Terminale, un enseignement de spécialité est dispensé dès la 1<sup>ère</sup> pour les élèves de série L.



**D. La série technologique** continue à dispenser un enseignement général. Les élèves sont initiés à des enseignements technologiques, en fonction de la série choisie : sciences du management et de la gestion, sciences et technologies industrielles et du développement durable, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, sciences de laboratoire, santé et social, création et design, arts appliqués. Le baccalauréat technologique permet d'acquérir des connaissances générales et technologiques. L'étude et la mise en application concrète (fabrication, étude de dossiers, manipulations en laboratoire) occupent une grande partie de l'emploi du temps.

#### Les huit séries du baccalauréat technologique :

Le bac **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion) avec quatre spécialités : ressources humaines, gestion et finance, mercatique, systèmes d'information de gestion, et communication,.

Le bac **STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) avec quatre spécialités industrielles : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et éco-conception, systèmes d'information et numérique.

Le bac **STL** (sciences et technologies de laboratoire) avec deux spécialités : sciences physiques et chimiques en laboratoire, biotechnologies.

Le bac **STD2A** (sciences et technologies du design et des arts appliqués) : il permet d'acquérir une culture du design, d'engager une pratique expérimentale du design.

Le bac **ST2S** (sciences et technologies de la santé et du social) : les matières dominantes sont la biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales.

Le bac **STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) avec quatre spécialités : les systèmes de production agricole - la transformation des produits de l'agriculture - l'aménagement, la gestion et la préservation de l'environnement - l'animation et le développement des territoires ruraux. La formation est dispensée en lycée agricole.



#### **IV. La présentation de la filière professionnelle**

La formation professionnelle permet de préparer un diplôme de qualité et d'apprendre progressivement un métier. Il faut noter que les baccalauréats professionnels offrent un certain nombre d'opportunités pour continuer des études supérieures, tout en permettant l'acquisition d'un véritable savoir faire.

La formation professionnelle peut se dérouler dans un Lycée professionnel, dans un Lycée Agricole, ou dans un Centre de Formation d'apprentis (CFA). Le travail en ateliers, en laboratoires et en salles informatiques y est plus important. Une autre partie de l'année se déroule dans le cadre de l'entreprise.

Dans le cadre de l'apprentissage, l'apprenti alterne entre sa formation en apprentissage et son travail dans l'entreprise (généralement 1 semaine en apprentissage et 2 semaines en entreprise) ; il est rémunéré sur une échelle variable allant de 25 à 78% du SMIC. L'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans (ou 15 ans après la Troisième) à 25 ans. Il peut se faire parallèlement au CAP ou CAP Agricole, mais aussi, pour les titulaires de baccalauréat professionnel, dans le cadre d'une préparation au BTS ou BTS Agricole.

La seconde professionnelle comprend :

- des enseignements généraux, identiques pour tous les élèves,
- des enseignements professionnels et des enseignements d'exploration liés à la spécificité du baccalauréat professionnel,
- des périodes de formation en milieu professionnel,
- un accompagnement personnalisé (soutien, approfondissement disciplinaire...).

Le CAP et le CAPA maintiennent un enseignement général et permettent un travail en petites équipes, dans les classes, les ateliers, ou les salles informatiques. Il existe plus de 200 spécialités de CAP. Les entreprises apprécient beaucoup cette formation qui dispense un véritable savoir faire. Le CAP et le CAPA comprennent :

- des enseignements généraux, parfois en lien avec la formation professionnelle, sur la moitié du temps de formation,
- des enseignements technologiques et professionnels (cours, TP, travail en ateliers...),
- une période de formation en milieu professionnel (12 à 16 semaines en deux ans).

Le CAP et le CAPA permettent d'intégrer le marché de l'emploi ; ils peuvent parfois permettre d'intégrer une Première Professionnelle ou, plus rarement, une Première Technologique. Une spécialisation est possible par la préparation d'un Brevet Professionnel, en deux ans, dans le cadre, le plus souvent, d'un apprentissage. Le Brevet des métiers d'Art est une spécialisation très spécifique, accessible après le CAP Métiers d'art. Quant au Brevet Technique des Métiers, préparé par les chambres des métiers et de l'artisanat, il permet d'accéder aux postes de chef d'atelier ou chef de production (métiers de bouche comme pâtissier, énergie électricité, paramédical, fleuristerie, photographie, bois ameublement...).

Le Brevet Professionnel Agricole est une formation en deux ans, accessible après la Troisième. Il se prépare dans le cadre de l'apprentissage, et atteste d'une formation d'ouvrier qualifié. Il existe plusieurs spécialités (travaux horticoles, travaux forestiers, travaux de l'élevage canin et félin, travaux de la vigne et du vin, cavalier soigneur...).



## **V. La présentation des différents baccalauréats**

Pour chacun de ces baccalauréats, il est nécessaire de se renseigner sur le contenu des enseignements communs et de spécialité, sur les poursuites d'études qu'ils permettent et sur les débouchés professionnels qu'ils offrent.

- **Les baccalauréats généraux :**

- Littéraire. Fiche Onisep : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-generaux/Le-bac-L-litteraire>
- Economique et Social. Fiche Onisep : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-generaux/Le-bac-ES-economique-et-social>
- Scientifique. Fiche Onisep : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-generaux/Le-bac-S-scientifique>

- **Les baccalauréats technologiques :**

- STI2D (Industrie) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-technologiques/Le-bac-STI2D-sciences-et-technologies-de-l-industrie-et-du-developpement-durable>
- STL (Laboratoire) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-technologiques/Le-bac-STL-sciences-et-technologies-de-laboratoire>
- STAV (Agronomie) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Pres-le-bac/Que-faire-pres-le-bac-STAV>
- STMG (Gestion) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Pres-le-bac/Que-faire-pres-le-bac-STMG-sciences-et-technologies-du-management-et-de-la-gestion>
- ST2S (Santé – Social) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-technologiques/Le-bac-ST2S-sciences-et-technologies-de-la-sante-et-du-social>
- STD2A (Arts Appliqués) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-technologiques/Le-bac-STD2A-sciences-et-technologies-du-design-et-des-arts-appliques>
- TMD (Musique – Danse) : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-bacs-technologiques/Le-bac-TMD-techniques-de-la-musique-et-de-la-danse>
- Hôtellerie : <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-par-secteur/Hotellerie-restauration-des-metiers-pour-tous-les-gouts>

- **Les baccalauréats professionnels :**

Le baccalauréat professionnel se prépare en trois ans : seconde professionnelle, première professionnelle, terminale professionnelle.

- Aéronautique / Espace

  - Bac Pro Aéronautique Option Mécanicien Systèmes Avioniques

  - Bac Pro Aéronautique Option Mécanicien Systèmes Cellules

  - Bac Pro Technicien aérostructure

- Agriculture / Nature / Animaux

  - Bac Pro Agroéquipement

  - Bac Pro Cultures Marines

  - Bac Pro Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole Option Production Animale

  - Bac Pro Productions Aquacoles



- Agroalimentaire

Bac Pro Bio Industrie Transformation  
Bac Pro Boucher charcutier traiteur  
Bac Pro Boulanger - pâtissier  
Bac Pro Métiers de l'alimentation  
Bac Pro Poissonnier écailleur traiteur

- Automobile

Bac Pro Carrosserie - Option construction  
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles - Option voitures particulières  
Bac Pro Réparation des Carrosseries

- Beauté

Bac Pro Esthétique, cosmétique parfumerie

- BTP

Bac Pro Aménagement et finition du bâtiment  
Bac Pro Électrotechnique, énergie, équipement communicants  
Bac Pro Interventions sur le patrimoine bâti  
Bac Pro Ouvrage du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse  
Bac Pro Ouvrage du bâtiment : Métallerie  
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment - Option Assistant en architecture  
Bac Pro Technicien d'études du bâtiment - Option Études et Economie  
Bac Pro Technicien du bâtiment - Option organisation et réalisation du gros œuvre  
Bac Pro Technicien géomètre topographe  
Bac Pro Travaux publics

- Commerce

Bac Pro Commerce  
Bac Pro Vente Prospection Négociation

- Communication / Multimédia / Informatique

Bac Pro Micro-informatique et réseaux  
Bac Pro Microtechniques  
Bac Pro Production graphique  
Bac Pro Système électroniques numériques

- Hygiène / Environnement

Bac Pro Environnement nucléaire  
Bac Pro Hygiène et Environnement

- Industrie

Bac Pro Étude et définition de produits industriels  
Bac Pro Industries des pâtes, papiers et cartons  
Bac Pro Industrie de procédés  
Bac Pro Industrie de transformation  
Bac Pro Fonderie  
Bac Pro Maintenance des équipements industriels  
Bac Pro Maintenance des matériels  
Bac Pro Maintenance nautique  
Bac Pro Maintenance des systèmes mécaniques automatiques - Option C Systèmes ferroviaires  
Bac Pro Maintenance de véhicules automobiles - Option bateaux de plaisance  
Bac Pro Mise en œuvre des matériaux - Option industries textiles



Bac Pro Mise en œuvre des matériaux - Option matériaux céramiques  
Bac Pro Pilotage de systèmes de production automatisée  
Bac Pro Plastiques et composites  
Bac Pro Productique mécanique - option Décolletage  
Bac Pro Réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques  
Bac Pro Système électroniques numériques  
Bac Pro Technicien en chaudronnerie industrielle  
Bac Pro Technicien constructeur bois  
Bac Pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés  
Bac Pro Technique du froid et du conditionnement de l'air  
Bac Pro Technicien modelleur  
Bac Pro Technicien outilleur  
Bac Pro Technicien d'usinage  
Bac Pro Technicien de scierie

- Logistique / Transport

Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises (CTRM)  
Bac Pro Exploitation des transports  
Bac Pro Logistique

- Métiers d'Art et du Design

Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option arts de la pierre  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option communication graphique  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option ébéniste  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option horlogerie  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option marchandisage visuel  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option tapissier d'ameublement  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option vêtement et accessoire de mode  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art - Option Métiers de l'enseigne et de la signalétique  
Bac Pro Artisanat et métiers d'art Option Verrerie scientifique et technique  
Bac Pro Technicien menuisier agenceur  
Bac Pro Photographie

- Mode / Textile

Bac Pro Métiers de la mode et industries connexes - productique  
Bac Pro Métiers de la mode - vêtement  
Bac Pro Métiers du cuir option Maroquinerie  
Bac Pro Métiers du pressing et de la blanchisserie

- Sécurité / Défense

Bac Pro Sécurité Prévention  
Bac Pro Métiers de la sécurité Option Police Nationale

- Service à la personne

Bac Pro Services (accueil, assistance, conseil)  
Bac Pro ARCU (accueil relation clients et usagers)  
Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne)  
Bac Pro Gestion Administration  
Bac Pro Services de Proximité et Vie Locale

- Tourisme / Hôtellerie / Restauration

Bac Pro Cuisine  
Bac Pro Restauration  
Bac Pro Commercialisation et Services en Restauration





Après un baccalauréat professionnel, plusieurs formations sont ensuite possibles : le BTS ou BTSA, en deux ans, le diplôme des métiers d'art, en deux ans, ou le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT), en deux ans également.

## **VI. Le stage en milieu professionnel**

**a) Présentation du stage :** La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves des classes de Troisième. Elle se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le code du travail.

**b) Objectifs du stage :** Il s'agit de découvrir un métier, et une structure telle que l'entreprise, l'association, l'administration, l'établissement public ou la collectivité territoriale. L'élève peut se familiariser avec un autre environnement que l'établissement scolaire. Le stage a notamment pour objectif de participer à la construction du projet d'orientation de l'élève.

**c) Réglementation :** Le stage est réglementé par une convention passée entre l'établissement scolaire et la structure d'accueil.

**d) Date :** 06 au 10 février 2017.

**e) Le rapport de stage :** en fin de document.

## **VII. Du Collège au Lycée Saint Grégoire**

Le Lycée Saint Grégoire prépare aux baccalauréats généraux : le baccalauréat Littéraire, le baccalauréat Economique et Social et le baccalauréat Scientifique. Une continuité existe entre le Collège et le Lycée, faite des valeurs qui fondent l'Institution. Un ensemble de manifestations organisées durant l'année de Troisième renforce les liens entre le Collège et le Lycée, et prépare les élèves à leur entrée au Lycée Saint Grégoire.

### 1) La présentation des enseignements d'exploration du Lycée.

La présentation des enseignements d'exploration de la classe de Seconde permettent aux élèves d'en savoir davantage sur leur environnement à venir.

Courant janvier, messieurs SOUTY et RIBIERE se déplaceront dans les salles de classe pour présenter les enseignements d'exploration.



## **Enseignements d'exploration**

Deux enseignements d'exploration sont obligatoires en classe de Seconde :

- Le premier (au choix) :
  - Sciences Economiques et Sociales
  - Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion.
  
- Le second (au choix) :
  - Méthodes et Pratiques Scientifiques,
  - Sciences et Laboratoire,
  - Littérature et Société,
  - Latin,
  - Grec,
  - Chinois (LV3).

### 2) La présentation du lycée par des enseignants

Les années de lycée doivent être comprises comme un temps nécessaire pour développer des compétences avant d'intégrer pleinement la vie de notre société mondialisée.

Les séries générales (L, ES et S) engagent les élèves dans un travail personnel quotidien, mélangeant la rigueur, l'exigence et la communication.

Un carnet du lycéen aide les élèves de Seconde dans leur réflexion sur l'orientation post-2<sup>nde</sup> et l'équipe enseignante veille à accompagner les élèves dans leur cursus lycéen. Le projet de l'élève est ainsi au cœur de la vie du lycée.



## Fiche d'orientation personnalisée

### **I. Vos centres d'intérêts**

- De quelle passion ou de quel loisir exercé actuellement aimeriez-vous faire votre métier ?

.....  
.....

### **II. L'année 2016-2017**

- Qu'envisagez-vous de faire après la classe de Troisième, en 2017-2018 ?

.....  
.....  
.....

- Quelles sont les obligations à remplir dès cette année pour accéder à ce projet ?

.....  
.....

- Quelles informations souhaiteriez-vous recevoir pour préparer au mieux votre orientation ?

.....  
.....

### **III. Le projet professionnel**

- Quel métier souhaitez-vous exercer ? ou sur quel métier souhaitez-vous avoir des renseignements ?

.....

- Quels sont les avantages de ce métier ?

.....  
.....

- Quels sont les inconvénients de ce métier ?

.....  
.....

- Quels sont les diplômes nécessaires pour accéder à ce métier ?

.....  
.....

- Quels établissements proposent la formation nécessaire pour accéder à ce métier ?

.....  
.....

### **IV. Etablir une fiche sur le Baccalauréat**

- Nom du Baccalauréat.
- Enseignements de Première et quantité horaire.



- Enseignements de Terminale et quantité horaire.
- Etablissements où les options souhaitées sont enseignées.
- Coefficient des épreuves du Baccalauréat.

### **Documentation :**

- Site Internet et brochures de l'Onisep,
- Site Internet Eduscol,
- Site Internet de l'Education Nationale,
- Diaporama : <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/Diaporamas-FAQ-kiosque-FAQ-atlas/S-orienter-apres-la-3eme-choisir-une-voie-et-un-domaine-de-formation>
- Forums des Métiers.

## Rapport de stage 3<sup>ème</sup>

Chaque jour du stage, vous devez envoyer par mail à votre professeur référent (en document Word ou Openoffice, voire Pdf) :

Après votre 1<sup>er</sup> envoi, votre professeur référent vous enverra la confirmation qu'il a bien reçu votre mail et pourra faire des commentaires sur le contenu (afin d'améliorer les envois suivants). Pour chaque envoi, il n'est pas obligé de répondre ou de faire des commentaires sur le contenu.

Le professeur référent remplira au final une grille permettant de valider certains items du Socle Commun des Connaissances et des Compétences.

- 1<sup>er</sup> jour : a) descriptif précis de la journée (= carnet de bord)<sup>1</sup>  
b) présentation de l'entreprise<sup>2</sup>

à envoyer au plus tard le **mardi 07 février 2017**

- 2<sup>ème</sup> jour : descriptif précis de la journée  
A envoyer au plus tard le **mercredi 08 février 2017**

- 3<sup>ème</sup> jour : descriptif précis de la journée  
A envoyer au plus tard le **jeudi 09 février 2017**

- 4<sup>ème</sup> jour : descriptif précis de la journée  
A envoyer au plus tard le **vendredi 10 février 2017**

- 5<sup>ème</sup> jour : a) descriptif précis de la journée  
b) mes impressions<sup>4</sup>  
c) lettre de remerciements (manuscrite) à adresser à l'entreprise<sup>5</sup>

A envoyer au plus tard le **samedi 11 février 2017**

Entre le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> jour,  
il faut joindre l'interview d'un  
salarié<sup>3</sup>

Le rapport de stage complet et finalisé, **version numérique et papier (obligatoire)**, sera à rendre avant le **mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017** à votre professeur référent. Ce dossier reprend chaque point du dossier. Vous pourrez également ajouter des photographies et des documents complémentaires en tenant compte des remarques faites par votre professeur référent.

---

### <sup>1</sup>Descriptif précis de la journée :

- > emploi du temps rédigé et détaillé (pas de tableau), en précisant ce que vous avez fait, avec qui, où, ..., et vos commentaires personnels,
- > les mots techniques devront être expliqués en notes de bas de pages.

### <sup>2</sup>Présentation de l'entreprise :

- > Nom de l'entreprise
  - > Sa raison sociale
  - > Son adresse
  - > Son historique (date de création, principales évolutions, extensions, changements de directeur, achat important au cours des années)
  - > Sa forme juridique
- > la taille de l'entreprise et le nombre de salariés
  - > qui sont ses principaux fournisseurs ?
  - > qui sont ses principaux clients ?
  - > que produit cette entreprise ?
  - > quels sont les biens ou services que vend cette entreprise ?
  - > ...

### <sup>3</sup>Interview d'un salarié avec au minimum 6 questions, et les réponses sont à développer (= pas seulement de « oui » ou de « non » !):

- > quel est le nom de votre métier ?
- > quelle est votre formation ?
- > avez-vous exercé d'autres métiers auparavant ?
- > pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

### <sup>4</sup>Mes impressions :

- > fiche de fin de stage jointe (ci-après) à réécrire, compléter par des réponses développées et à renvoyer.

<sup>5</sup>Lettre de remerciements manuscrite à scanner et à envoyer au professeur référent (à l'entreprise, bien évidemment).

## **Mes impressions**

Fiche à remplir par l'élève en fin de stage  
(réponses détaillées et développées)

Ce que j'ai apprécié :

Ce qui m'a posé problème ou déplu, et pourquoi :

Quelles sont les qualités nécessaires pour accéder à cette profession ?

Quels diplômes peuvent conduire à cette profession (Baccalauréat, autres) ? Dans quelles écoles (lycée spécifique) ? Quelles sont les études à envisager (lycée et post-baccalauréat) ?

Cette voie professionnelle me convient (coche ta réponse) :  un peu  beaucoup  pas du tout

Pourquoi ?